



ÉGLISE de LIÈGE

98^e année • n°4 • Juillet-Août • Juli-August 2020

Mot de l'Évêque

**De la crise du coronavirus
aux pistes d'avenir du diocèse**

Photo: L. F.



Wort des Bischofs

**Von der Coronakrise
zu den Zukunftsperspektiven des Bistums**

De la crise du coronavirus aux pistes d'avenir du diocèse

.....

Chers Frères et Sœurs,

En ce début de vacances, nous nous sentons dans l'incertitude à cause de la crise du coronavirus. D'une part, nous sommes heureux d'avoir pu reprendre les célébrations et les rencontres, dans un déconfinement mesuré. D'autre part, toutes les activités regroupant beaucoup de monde sont supprimées. Les fêtes religieuses sont donc limitées. Notre pèlerinage diocésain à Lourdes a dû être reporté à l'an prochain. Il faut repenser l'avenir!

Notre vécu des mois passés a été marqué par le confinement. Il a été fait de souffrance et de stress, mais aussi de découvertes et de solidarités. Pour les prêtres, diacres et laïcs en mission, il a signifié aussi la célébration de nombreuses funérailles, souvent dans des conditions précaires, parfois dramatiques, bien souvent en plein air et avec de très petits groupes: je les remercie pour leur engagement pastoral. Pour les malades, le moment a été très pénible, spécialement pour les personnes habitant en maison de repos, soumises à une grande solitude. Pour les soignants, cette période a été éprouvante et très dure; beaucoup ont affronté avec grand courage cette situation: je les remercie de tout cœur. Je remercie aussi particulièrement les membres des équipes d'aumônerie d'hôpital, qui ont continué avec intensité leur engagement. Il en va de même pour les membres d'aumônerie de prison.

Dans nos paroisses et Unités pastorales, on a gardé les liens avec les fidèles

de multiples façons: on a téléphoné davantage, on a écrit plus de mails, on a fait des réunions en vidéo-conférences, on a transmis de nombreux documents pour prier à la maison et en famille, on a mis en valeur la prière de la neuvaine entre l'Ascension et la Pentecôte, on a communiqué des homélies dominicales, on a retransmis des célébrations par RCF, YouTube, Facebook... La solidarité s'est développée d'une nouvelle façon: des repas ont été préparés pour les plus démunis, de nouveaux volontaires se sont présentés pour aider au service. Des personnes se sont révélées par leur engagement.

Notre société a découvert ses fragilités, chacun a subi des stress divers. Beaucoup d'entre vous en ont profité pour mettre de l'ordre dans leurs affaires, pour retrouver du temps pour la prière, pour lire, pour jardiner ou bricoler, pour vous reposer. Mais ce n'était pas dans une atmosphère de vacances! De nombreuses personnes se retrouvent sans travail, au chômage, ou dans la

précarité. Les conséquences sociales et économiques de cette crise seront douloureuses. Nous sommes appelés à réviser le développement de notre terre, à être plus solidaires les uns des autres, à être plus sensibles à l'écologie de notre environnement.

Toute cette situation n'a pas empêché notre diocèse de se mettre à jour, par un renouvellement de l'organisation de notre curie diocésaine, qui regroupe les services de notre évêché. Ces changements ont pu être annoncés la veille de la Pentecôte et à la lumière de l'Esprit Saint.

Les évaluations que nous avons faites au sein de notre Conseil épiscopal l'an dernier nous ont donné des pistes pour mieux correspondre à nos objectifs, centrés sur l'annonce de l'évangile et le service des communautés chrétiennes. Je suis reconnaissant envers tous les membres du Conseil épiscopal pour leur engagement, en particulier envers ceux qui sont en fin de mandat ou de mission. Je remercie Mme Fina Keifens pour son engagement infatigable en faveur de la pastorale de l'Ostbelgien; l'abbé Raphaël Collinet, pour son travail impressionnant au service des affaires canoniques, mais aussi juridiques et administratives du diocèse; et l'abbé Alphonse Borras, vicaire général, pour l'immense contribution qu'il a apportée au diocèse de Liège depuis les 19 ans qu'il exerce la mission de vicaire général avec talent et compétence, en particulier dans le « Chantier paroisses ».

Des lignes de force se sont dégagées dans notre évaluation de notre pastorale. Nous avons souligné le fait que l'engagement de nombreux laïcs en position de responsabilité complexifie notre fonctionnement d'Église, tout en l'enrichissant de manière notable par de nouvelles compétences et de nouvelles sensibilités. De même l'accueil de prêtres venus d'ailleurs dynamise notre Église mais requiert une attention particulière aux personnes. Le rôle du curé d'Unité pastorale lui-même est complexifié par cette diversité.

En nommant le chanoine Éric de Beukelaer comme nouveau vicaire général, j'ai stimulé son désir de revoir la structure de notre Curie diocésaine, en fonction des attentes exprimées préalablement. Les principales nouveautés sont la création d'un vicariat pour l'accompagnement des acteurs pastoraux, la réunion du chantier paroisses et du vicariat pour le temporel dans le vicariat général et la nouvelle configuration du vicariat Chemins de foi et formations chrétiennes et du vicariat *Évangile & vie*. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux

À gauche de Mgr Delville, l'abbé Alphonse Borras; à droite, l'abbé Éric de Beukelaer.



venus à la tête des vicariats, Mme Dominique Olivier et M. Jean-Philippe de Limbourg; et aux nouveaux adjoints de vicariat: Mme Anne Charpentier, M. Vincent Philippart de Foy, les abbés Vital Nlandu, Yves-Léopold Keuméni, Xavier Lambrecht et Guy Balaes.

J'ai souligné l'importance de la mission dans la situation de la société actuelle, en particulier vis-à-vis des jeunes, par ma lettre pastorale *Va vers le pays que*

je te montrerai. Comme dit l'apôtre Paul: « Les dons de la grâce sont variés, mais c'est le même Esprit. Les services sont variés, mais c'est le même Seigneur » (1 Co 12, 4-5).

J'invoque donc la venue de l'Esprit Saint sur notre diocèse et sur tous ceux qui s'y engagent, dans la nouvelle étape que nous vivons!

*+ Jean-Pierre Delville,
votre évêque*

Von der Coronakrise zu den Zukunftsperspektiven des Bistums

.....
Liebe Brüder und Schwestern,

Zu Beginn der Urlaubszeit haben wir aufgrund der Coronakrise ein Gefühl von Unsicherheit. Einerseits sind wir froh, dass wir die Gottesdienste und Versammlungen in einer angemessenen Lockerungsphase wieder aufnehmen konnten. Andererseits bleiben alle Großveranstaltungen mit vielen Personen bis auf weiteres annulliert. Religiöse Feiern sind daher begrenzt. Unsere Diözesanpilgerreise nach Lourdes musste auf nächstes Jahr verschoben werden. Wir müssen die Zukunft überdenken!

Unsere Erfahrungen der letzten Monate waren von Einschränkungen, Leid und Stress geprägt, aber auch von Entdeckungen und Solidarität. Für die Priester, Diakone und Laien im Dienst der Kirche bedeutete dies auch die Feier zahlreicher Beerdigungen, oft unter prekären, manchmal auch dramatischen Bedingungen, sehr oft im Freien und mit sehr kleinen Gruppen: Ich danke ihnen für ihr pastorales Engagement. Für die Kranken war diese Zeit sehr schmerzlich, besonders für Menschen in Pflegeheimen, die großer Einsamkeit ausgesetzt waren.

Für die Pflegekräfte war diese Zeit anstrengend und sehr hart. Viele haben sich dieser Situation mit großem Mut gestellt: Ich danke ihnen von ganzem Herzen. Ein besonderer Dank gilt auch den Mitgliedern der Krankenhausseelsorge, die ihr Engagement mit Intensität fortgesetzt haben. Gleiches gilt für die Gefängnisseelsorger.

In unseren Pfarren und Pfarrverbänden haben wir in vielerlei Hinsicht Kontakt zu den Gläubigen gehalten: Wir haben mehr telefoniert, wir haben mehr E-Mails verschickt, wir haben Treffen

per Videokonferenz abgehalten, viele Dokumente für Hausgebete und Hausgottesdienste im Kreise der Familie wurden erstellt und die Novene zwischen Himmelfahrt und Pfingsten hervorgehoben, Sonntagspredigten gehalten, Gottesdienste über RCF und andere Radios, YouTube und Facebook ausgestrahlt... Solidarität hat neue Wege gefunden: Mahlzeiten wurden für die am stärksten benachteiligten Menschen zubereitet, neue Ehrenamtliche kamen, um zu helfen. Die Menschen haben sich durch ihr Engagement offenbart.

Unsere Gesellschaft hat ihre Schwächen entdeckt, jeder war verschiedenen Belastungen ausgesetzt. Viele von Ihnen haben die Gelegenheit genutzt, Ihre Angelegenheiten in Ordnung zu bringen, Zeit zum Gebet zu finden, zu lesen, im Garten zu arbeiten oder zu basteln, sich auszuruhen. Aber dies fand nicht in einer Urlaubsatmosphäre statt! Viele Menschen sind ohne Arbeit, arbeitslos oder in finanzieller Not. Die sozialen und wirtschaftlichen Folgen dieser Krise werden schmerzhaft sein. Wir sind aufgerufen, die Entwicklung unserer Erde zu überprüfen, solidarischer miteinander umzugehen und sensibler für die Ökologie unserer Umwelt zu sein.

All diese Situationen hinderten unsere Diözese nicht daran, durch eine Erneuerung unserer Diözesankurie, die die Dienste unseres Bistums neu gruppiert, auf den neuesten Stand gebracht zu werden. Diese Änderungen konnten am Vorabend von Pfingsten und im

Licht des Heiligen Geistes angekündigt werden.

Die Auswertungen unseres Sendungsauftrags, die wir letztes Jahr in unserem Bischofsrat vornahmen, haben uns Wege aufgezeigt, um unseren Zielsetzungen, die auf die Verkündigung des Evangeliums und den Dienst an den christlichen Gemeinschaften ausgerichtet sind, besser zu entsprechen. Ich bin allen Mitgliedern des Bischofsrates dankbar für ihr Engagement, insbesondere denen, die am Ende ihres Mandats oder ihres Sendungsauftrages stehen. Ich danke Frau Fina Keifens für ihren unermüdlichen Einsatz für die Seelsorge in Ostbelgien, dem Priester Raphaël Collinet für seine beeindruckende Arbeit im Dienste der kanonischen, aber auch der juristischen und materiellen Angelegenheiten der Diözese und dem Priester Alphonse Borrás, Generalvikar, für den immensen Beitrag, den er in den 19 Jahren, in denen er als Generalvikar, insbesondere im Bereich „Baustelle Pfarren“, mit Talent und Kompetenz im Dienst des Bistums tätig war.

In unserem pastoralen Wirken haben sich Leitlinien herauskristallisiert. Hervorzuheben ist die Tatsache, dass das Engagement vieler Laien in verantwortungsvollen Positionen unser Funktionieren als Kirche komplexer gemacht und auf bemerkenswerte Weise mit neuen Fähigkeiten und neuen Sensibilitäten bereichert hat. Ebenso belebt die Aufnahme von Priestern von anderswo unsere Kirche, erfordert jedoch besondere Aufmerksamkeit für jeden von ih-

nen. Die Rolle des Pfarrers im Pfarrverband selbst wird gleichsam durch diese Vielfalt komplexer.

Durch die Ernennung von Kanonikus Eric de Beukelaer zum künftigen Generalvikar habe ich seinen Wunsch unterstützt, die Struktur unserer Diözesankurie gemäß den zuvor geäußerten Erwartungen zu überprüfen. Die wichtigsten Neuerungen sind die Schaffung eines Vikariats zur Begleitung von Pastoralakteuren, der Zusammenschluss von „Baustelle Pfarren“ und dem Vikariat für die materiellen Belange im Generalvikariat, sowie die neue Konfiguration des Vikariats *Glaubenswege und christliche Aus- und Weiterbildung* und des Vikariats *Evangelium & Leben*. Ich begrüße die Neuankömmlinge an der Spitze der Vikariate, Frau Dominique Olivier und Herrn Jean-Philippe de Limbourg und die neuen Vikariatsassistenten: Frau

Anne Charpentier, Herr Vincent Philippart de Foy, die Priester Vital Nlandu, Yves-Léopold Keuméni, Xavier Lambrecht und Guy Balaes.

Ich habe kürzlich in meinem Hirtenbrief *Geh in das Land, das ich dir zeigen werde!* die Bedeutung unseres Sendungsauftrages in der heutigen Gesellschaft, insbesondere gegenüber jungen Menschen, hervorgehoben. Wie der Apostel Paulus sagt: „Es gibt verschiedene Gnadengaben, aber nur den einen Geist. Es gibt verschiedene Dienste, aber nur den einen Herrn“ (1. Kor 12, 4-5).

Ich erbitte das Kommen des Heiligen Geistes über unser Bistum und über alle, die im Dienst der Kirche stehen, in der neuen Phase, die wir leben!

*t Jean-Pierre Delville,
Ihr Bischof*

Agenda de l'Évêque

Juillet - Juli 2020

5	Kevelaer, Allemagne	Célébration de la Visitation de la Vierge Marie
21	Liège, Cathédrale, 10h	Te Deum
22/07-14/08		Vacances personnelles

Août - August 2020

15	Banneux, 10h30	Messe internationale pour la fête de l'Assomption
24-28	Pradines (Fr)	Groupe des Dombes
31	Eupen, 14h30	Réunion des Doyens

La Curie diocésaine

.....

Avertissement:

Le présent document est d'ordre organisationnel. Il ne s'agit pas de présenter des options pour le futur du diocèse, mais bien l'organigramme de fonctionnement de la Curie diocésaine à partir de juillet 2020. Des options majeures pour l'avenir, telles qu'énoncées dans la récente lettre pastorale de Mgr Jean-Pierre Delville, « Va vers le pays que je te montrerai! », seront travaillées par le futur Conseil épiscopal et les autres conseils, dont le Conseil presbytéral.

Six critères de discernement pour l'action de la Curie diocésaine

1. La Curie diocésaine, comme toute institution, doit s'organiser pour fonctionner. Le risque est que son fonctionnement soit discordant (chacun tire dans son coin), ou que le souci de l'organisation prenne le pas sur sa raison d'exister (fonctionnement bureaucratique). La raison d'exister de la Curie diocésaine est évidemment dans l'imédiat de fournir des services efficaces, mais dans le fond, il s'agit d'annoncer le Christ, de prier Dieu et de promouvoir l'amour du prochain, spécialement du plus pauvre. Une action diocésaine dispersée – où chaque vicariat œuvre

dans son coin – s'épuise. Une action diocésaine autoréférentielle est quant à elle, stérile. Il s'agit donc de veiller à une coordination maximale de l'action pastorale, en vue de l'évangélisation et du bien de tous. **1^{er} critère de discernement: l'action diocésaine est coordonnée, en vue d'une annonce efficace de l'Évangile et du salut de chacun.**

2. La Curie diocésaine agit en suivant des procédures, afin d'éviter le règne de l'arbitraire et des humeurs. L'étalon de son action doit cependant être le réalisme pastoral et l'attention aux personnes et aux communautés dans leurs besoins, tant matériels que spirituels. **2^e critère de discernement: l'action diocésaine respecte des procédures, ciblées sur le service des personnes et communautés.**
3. La Curie diocésaine exerce la responsabilité sur les acteurs pastoraux au nom de l'évêque. Sans perdre de vue la cohérence du tout et la particularité de chaque ministère (prêtre, diacre permanent, ministre laïc), la Curie exerce cette responsabilité en distinguant (1) l'appel, le discernement et la formation des acteurs pastoraux, (2) leur nomination à des charges, exercées dans un cadre organique et hiérarchique et (3) l'accompagnement humain et pastoral de leur mission.

3^e critère de discernement: l'action diocésaine distingue l'accueil des acteurs pastoraux, leur mise en responsabilité et leur accompagnement.

4. La Curie diocésaine est amenée à prendre des initiatives, parfois impopulaires, souvent critiquées, jamais parfaites. Sauf urgence, ceci ne se fera pas sans une consultation des équipes, une écoute du terrain et une attention aux défis socio-économiques de l'heure. Parmi ces instances, le Conseil presbytéral occupe une place particulière, car il est « comme le sénat de l'évêque » (canon 495). Un Conseil pastoral diocésain pourrait, à terme, être créé comme organe de consultation, représentant tous les fidèles du diocèse (canon 511). **4^e critère de discernement: l'action diocésaine prend des initiatives, en veillant à une écoute des équipes et du terrain.**
5. La Curie diocésaine vise à la cohérence, en cherchant à vivre en interne ce qu'elle promeut dans le diocèse. Ainsi, l'ambiance de collaboration en son sein veille à développer une culture de respect de l'autre et de bienveillance. **5^e critère de discernement: l'action diocésaine vise à vivre et agir en cohérence avec ce qu'elle promeut.**
6. La Curie diocésaine exerce sa mission dans un diocèse bilingue français-allemand, situé au cœur de l'Eurégio. Cette réalité plurilinguistique se vit au travers de réflexes culturels et traditions pastorales fort divergents. Ceci est une chance, bien plus qu'un handicap. Si un Vicariat territorial veille à coordonner la vie diocésaine en Ostbelgien, des liens doivent être établis entre la pastorale francophone et germanophone, partout où cela est possible. En effet, l'écoute et la découverte de celui qui est différent, enrichit l'expérience de ce qui nous est familier et creuse notre sens de l'universalité (catholicité). **6^e critère de discernement: l'action diocésaine vit sa dimension plurilinguistique comme une chance et un atout.**

guistique se vit au travers de réflexes culturels et traditions pastorales fort divergents. Ceci est une chance, bien plus qu'un handicap. Si un Vicariat territorial veille à coordonner la vie diocésaine en Ostbelgien, des liens doivent être établis entre la pastorale francophone et germanophone, partout où cela est possible. En effet, l'écoute et la découverte de celui qui est différent, enrichit l'expérience de ce qui nous est familier et creuse notre sens de l'universalité (catholicité). **6^e critère de discernement: l'action diocésaine vit sa dimension plurilinguistique comme une chance et un atout.**

Agencement de la Curie diocésaine:

Vice-Officialité et Vicariat pour les affaires canoniques

Jusque fin 2020:
abbé Raphaël Collinet.

Ce Vicariat traite des causes matrimoniales, mais aussi des dossiers administratifs et questions disciplinaires d'ordre canonique. Son responsable est vice-official au sein du tribunal interdiocésain de première instance, dont le siège est à Namur. Il ne répond que de l'évêque et n'est pas membre ordinaire du Conseil épiscopal. Il y est invité ou demande d'y participer, en fonction des besoins de l'agenda.

Conseil épiscopal

Membres: Mgr Jean-Pierre Delville (président), Chanoine Eric de Beukelaer (vicaire général), Mme Dominique Olivier (animatrice), P. Patrick Bonte O.S.C., Abbé Baudouin Charpentier, M. Jean-Philippe de Limbourg, Mme Marie-Flore Montrieux, Abbé Emil Piron, Mme Caroline Werbrouck, Abbé Olivier Windels.

- Le Conseil épiscopal est le conseil de l'évêque diocésain pour le gouvernement de l'action pastorale dans le diocèse. Présidé par l'évêque, il est constitué du vicaire général et des vicaires (= prêtres) et délégués (= non-prêtres) épiscopaux (canon 473 §4).
- Le vicaire général seconde l'évêque dans le gouvernement du diocèse tout entier (canon 475). À ce titre, sa première mission est d'être le « modérateur de la Curie », soit le coordinateur de l'action de la Curie diocésaine (canon 473 §3). Il veille dès lors également au bon fonctionnement des missions plus centralisées au sein de la Curie diocésaine.
- Chaque vicaire ou délégué épiscopal est responsable (canon 476) d'un domaine de compétence, ou d'un territoire du diocèse (pour le Vicariat *Ostbelgien*).
- Un des membres du Conseil épiscopal est désigné par l'évêque

pour assurer de manière habituelle, l'animation des réunions du conseil. À partir de septembre 2020, il s'agit de Mme Dominique Olivier.

- Chaque fois que l'ordre du jour le requiert, des non-membres – en particulier les adjoints de Vicariats – seront invités à assister à tout ou à une partie d'un Conseil épiscopal.
- Chaque membre du Conseil épiscopal est nommé pour un mandat qui prendra fin avec la fin de l'épiscopat actuel. Une évaluation, pouvant mener à d'éventuelles modifications, sera faite en juin 2023.

Vicariat général

Vicaire général:

Chanoine Éric de Beukelaer

- Modérateur de la Curie: coordination de l'action de la Curie diocésaine, supervision des activités centralisées de la Curie diocésaine, supervision du personnel de la Curie diocésaine, supervision de la communication interne et externe de la Curie diocésaine.
- En charge des nominations des ministres du culte à des missions paroissiales, moyennant la réception d'une lettre de mission et d'un cahier des charges, après décision prise par l'évêque. Responsable de la publication des nominations.

- Évaluation hiérarchique de la mission des ministres du culte œuvrant à des charges paroissiales, entre autres via le PRA (Petit rapport annuel).
- En charge du temporel des cultes.

Adjoints: Mme Anne Charpentier (nominations et évaluations hiérarchiques, modération de l'équipe Chantier paroisse); Mr Vincent Philippart de Foy (coordination des services liés au temporel du culte).

Équipe du Vicariat général: à constituer

Services qui relèvent du Vicariat général:

1. Le Service de presse: Abbé Ralph Schmeder.
2. La Chancellerie: Abbé Désiré Van Ass.
3. L'Économat: Mr Vincent Philippart de Foy, économiste diocésain (et à ce titre administrateur-délégué de l'ASBL évêché de Liège présidée par l'évêque diocésain), responsable du service informatique, de la base de données, du lien avec Adesio, responsable de la tutelle sur les ASBL, président de la Commission ASBL (modérateur: Mr Jean-Louis Snyers).
4. Service de tutelle sur les Fabriques d'église: Mme Isabelle Leclercq, directrice avec un adjoint.

5. Service des affaires patrimoniales: Mr Yves Charlier, responsable du service aux affaires patrimoniales, membre de la Commission Culture-Cité-Église (présidée par le chanoine Lambert Wers), président de la Commission vicariale d'art sacré (modérateur: Mr Emmanuel Vanderheyden), président de la Commission vicariale des orgues (modératrice Anne Froidebise), assure le lien avec les Archives du diocèse (archiviste: Mr Christian Dury).

6. Cellule « Objectif 2020 – avenir des bâtiments du culte »: N., attaché au Vicaire général, avec quelques collaborateurs bénévoles.

7. Cellule « État des presbytères »: Diacres Hubert Valkeners et Benoît Wey, attachés au Vicaire général, avec quelques collaborateurs bénévoles.

Organes en lien avec le Vicariat général:

- Équipe « Chantier paroisse »: une équipe de conseil, de suivi des paroisses et de réflexion, constituée des membres de l'équipe du Vicariat général et des attachés aux Unités Pastorales (UP), présidée par le vicaire général et modérée par Mme Anne Charpentier.
- Bureau des nominations: un bureau qui réfléchit aux nominations – hors urgences: il est présidé par l'évêque, avec le vicaire

général et son équipe, le vicaire épiscopal en charge des religieux, le vicaire épiscopal en charge de *Ostbelgien*, la Déléguée épiscopale en charge de l'Accompagnement des acteurs pastoraux, les membres du bureau du Conseil presbytéral.

- Bureau Administratif du Séminaire (BASEL): le vicaire général le préside et est – au nom de l'évêque – le responsable ultime de la maison « Espace Prémontrés ».

Vicariat Accompagnement des acteurs pastoraux

Déléguée épiscopale: Mme Dominique Olivier

Adjoint: Abbé Vital Nlandu Balenda

Équipe du Vicariat: à constituer

Attachée: Mme Céline Mathieu

- Écouter et accompagner les ministres du culte dans leur mission:
 - Accompagner les ministres du culte en difficulté dans l'exercice de leur mission par des propositions adaptées.
 - Évaluation des ministres du culte, non pas hiérarchique (qui est du ressort des Vicariats responsables), mais comme auto-évaluation et accompagnement (« coaching »).
 - Réaliser la première phase du bilan de potentiel personnel pour l'accueil des prêtres, religieux et

religieuses qui arrivent dans le diocèse (voir document Bilan de potentiel personnel).

- Soutenir le travail de la SOCO-SAP (Sous-commission pour la santé des prêtres, issue du Conseil presbytéral) qui s'occupe des prêtres se trouvant dans des difficultés liées à la santé (maladie, burnout..) et à l'âge (solitude, pension,...).
- Mettre à disposition des personnes en difficulté, des ressources, notamment pour la gestion des conflits (constituer une réserve de personnes ressources)
- Écouter et accompagner les permanents et équipes au service de l'Église diocésaine à partir de leurs souhaits, désirs, charismes.
- En conséquence,
 - Le Vicariat travaille en lien avec la CMVP (Commission Ministère et Vie des Prêtres, issue du Conseil presbytéral) et sa responsable est membre de la CMVP.
 - Le Vicariat est en charge des équipes d'accompagnement des missions pastorales des diacres permanents.
 - Le Vicariat est en charge des équipes d'accompagnement du travail des Assistants paroissiaux (ancienne équipe d'évaluation).
 - Le Vicariat est en lien avec la SOCOSAP.

- Le Vicariat est en lien avec l'équipe des visiteurs épiscopaux de prêtres malades ou âgés.
- Le Vicariat est en lien avec l'équipe des visiteurs de diacres malades ou âgés et des veuves des diacres.
- Le Vicariat est en lien avec la démarche Progressio.
- Le Vicariat est en lien avec la plateforme des PVA (prêtres venus d'ailleurs)
- Être attentif à toute autre dimension de l'ordre du « care » des acteurs pastoraux dans le diocèse

Vicariat Annoncer l'Évangile

Vicaire épiscopal:

Abbé Olivier Windels

Adjoint et équipe: Mme Martine Lewis, Abbé Armand Franssen

Secrétariat: Josette Mordant-Bastin

- Cellule pastorale biblique: Anne-Marie Delvenne; Annette Coolen
- Service du Catéchuménat (KTQ)
 - Commission vicariale: Martine Lewis; Justin-Gratien Muzigwa Kashema; Alain Poelmans; Françoise Henrich-Siroux; Michel Uyttendaele.
 - Cellule confirmation d'adultes: Michel Uyttendaele.
 - Cellule catéchuménat et Islam: Justin-Gratien Muzigwa Kashema

- Service de la Catéchèse (SKT)
 - Commission vicariale: Armand Franssen; Annette Coolen; Anne-Marie Delvenne; Fabrice de Saint-Moulin; Audrey Geron; Josiane Lemaître; Chantal Grandry.
- Service de la liturgie et des sacrements:
 - Commission vicariale: Ghislaine Bourgeois; Jacques Jacquemart; Fabian Delarbre; Christian Ledy; Marie Louis Nkezabera.
 - Cellule acolytat: Freddy Mwamba-mbuyi
 - Cellule funérailles: Christian Ledy
 - Cellule liturgies diocésaines: Pierre Hannosset

Vicariat Chemins de foi et Formations chrétiennes

Vicaire épiscopal:

Abbé Baudouin Charpentier

Adjoint (Directeur de la formation): Abbé Yves-Léopold Keumeni

Équipe du Vicariat: à constituer

- Appel, discernement et formation au ministère presbytéral: Abbé Baudouin Charpentier, président du Séminaire
- Appel, discernement et formation au diaconat permanent: Commission diaconat permanent, Diacre Henri Thimister

- Appel, discernement et formation aux ministères laïcs: Commission Ministères Laïcs (CML), Mme Marie-Louise Nkezabera
- Le service de formation: Abbé Yves-Léopold Keumeni
 - Sœur Marie-Christine Hausman: parcours certificatifs pour l'enseignement
- La formation permanente: Abbé Yves-Léopold Keumeni
- Le service des vocations: Abbé André Verviers
- Le service des jeunes (SDJ): Abbé Vincent Jemine
- Le service des familles: Mme Anne Locht
- Pèlerinages: Abbé Baudouin Charpentier

Vicariat de l'Éducation chrétienne et de l'enseignement

Déléguée épiscopale:

Mme Marie-Flore Montrieux

Adjoint (visas et cours de religion):
Mr Marc Deltour

- Représentation de l'évêque dans divers lieux institutionnels de l'enseignement (CoDiEC, SeGEC et autres): Mme Marie-Flore Montrieux
- La pastorale du scolaire dans l'enseignement fondamental et secondaire: Mme Marie-Flore

Montrieux et Mr Marc Deltour (en concertation)

- La pastorale du Supérieur: Mr Marc Deltour (représentant du monde de l'enseignement) en lien avec le vicaire épiscopal Baudouin Charpentier (animation chrétienne).

Vikariat für Ostbelgien

Vicaire épiscopal: Abbé Emil Piront

Équipe: Le Conseil pastoral (*Seelsorgerat*)

Le Conseil pastoral est constitué de diverses équipes de travail (*Arbeitsgruppen*). Comme les membres de ce Conseil pastoral sont en fin de mandat, le contour de la mission future du Vicariat, sera déterminé à partir de l'évaluation.

Vicariat de la Santé

Déléguée épiscopale:

Mme Caroline Werbrouck

Équipe et commissions: à constituer

Adjoint (Pastorale hospitalière générale et en milieux psychiatriques): Abbé Xavier Lambrecht

Membre permanent pour le Service de Pastorale personnes handicapées: M. Romain Blandiaux

Responsable du Service des Visiteurs de malades: Mme Isabelle Vanceulebroeck.

Vicariat Évangile & Vie

Délégué épiscopal:

Mr Jean-Philippe de Limbourg

Adjoint: Abbé Guy Balaes

Équipe: à constituer

- Coordination diocésaine des actions sociales
- Caritas secours Liège
- Lien avec Caritas international, Caritas Belgica, Entraide et Fraternité, Vivre ensemble, St Vincent de Paul, CLSS, ATD Quart Monde, Casa Béthanie, Resilien'tiel et autres initiatives à caractère social.
- Transition écologique
- Pastorale des migrants
- Pastorale des communautés d'origine étrangère (hors nominations des ministres du culte et la désignation des lieux de cultes – qui dépendent du Vicariat général)
- Pastorale missionnaire: Missio, Aide aux prêtres liégeois en mission (APLM)

- Aumôneries carcérales
- Plateforme des sortants de prison
- Commission Justice et Paix
- Aumônerie des bateliers, gens du voyage
- Monde ouvrier
- Autres: Veillée Sida, le Fraternel...

Vicariat de la Vie consacrée, des Mouvements ecclésiaux et des Sanctuaires

Vicaire épiscopal:

P. Patrick Bonte O.S.C.

Adjoint: Mr François Delooz, référent pour les Mouvements ecclésiaux.

Équipe: à constituer

- Vie consacrée
- Mouvements ecclésiaux
- Sanctuaires: Banneux, Moresnet Chapelle, Lourdes des pauvres, Enfant-Jésus de Prague, Tancremont, Val-Dieu, Walhorn-Astenet...

Personne-ressource pour le patrimoine: Mr Yves Charlier

Die neue Diözesankurie

.....

Leider fehlt uns der Platz, die Informationen zur Neuordnung der Diözesankurie auch in Deutsch auf Papier zu drucken. Wir bitten unsere deutschsprachigen Leser, die Website des Bistums (evechedeliege.be) zu konsultieren und den Text eventuell auszudrucken.

I. Le temps des vacances

Juillet-août restent pour la plupart, coronavirus ou pas, une période plus calme. La réouverture probable des frontières et une liberté plus grande de nos déplacements m'incitent à vous inviter une fois de plus à laisser les églises ouvertes. Laissons le visiteur de passage tout comme les habitants (re)découvrir nos beaux lieux de culte, leurs œuvres d'art, profiter d'un moment de calme, de spiritualité. Célébrons le retour de nos libérés avec l'ouverture et l'accueil de nos églises.

Des directives ont déjà été données précédemment pour permettre l'ouverture des lieux de culte tout en assurant la sécurité. Je vous invite à relire ces instructions dans la rubrique « fabriques » sur le site du diocèse: <https://www.evechedeliege.be/decouvrir-le-diocese/fabriques-de-glise/1-legislation/>.

Et si on pensait aux inventaires?

Le travail d'encodage du patrimoine de nos églises sur le logiciel « collectif acces » est un travail indispensable pour la préservation du patrimoine religieux. L'été est sans doute la période la plus favorable pour faire le relevé détaillé de l'ensemble des objets dans vos églises.

Pour ce faire, chaque fabrique demande via le service des fabriques à

l'Évêché un code d'accès au logiciel d'inventaire.

Avec l'octroi de ce code, la fabrique reçoit un guide d'accès rapide et un mode d'emploi pratico-pratique. Une ou deux personnes désignées par la fabrique procéderont au relevé des biens en utilisant une fiche par objet. Le modèle d'une fiche type se trouve sur le site du diocèse.

Vous pouvez demander au Service du temporel que soit organisée une formation à l'utilisation de ce logiciel; dans ce cas, un collaborateur organisera la formation sur le terrain avec plusieurs autres délégués des autres fabriques de votre entité communale.

Il est impératif que tous les inventaires du mobilier des églises se fassent **exclusivement** via le logiciel officiel géré par l'ASBL CIPAR (Centre Interdiocésain du Patrimoine et des Arts Religieux) créée par les Evêchés wallons (www.cipar.be).

Pierre Henet est spécifiquement désigné au service du patrimoine de l'Évêché de Liège pour vous apporter une aide concrète (pierre.henet@evechedeliege.be).

N'hésitez pas à prendre contact avec lui.



II. Réunion ordinaire de juillet - Budgets 2021

Cette réunion est normalement destinée à l'adoption des budgets. Le dépôt ultime des budgets prévu à la date du 30 août est reporté au lundi 31 août 2020, le 30 étant un jour férié. Vu le timing demandé par le service du temporel, beaucoup de fabriques auront déjà arrêté leur budget au mois de juin. Pour rappel, les budgets doivent être déposés simultanément à l'Évêché et à l'administration communale.

Attention: Seul le dépôt par envoi postal ou dépôt à l'accueil du séminaire est accepté. **Les bureaux ne seront pas ouverts au public cet été.** Le plus simple est d'envoyer le budget **par courrier postal** le même jour à l'Évêché et à l'administration communale. Les documents étant moins importants en volume que les comptes, cela ne devrait pas poser problème.

Timing

Le timing du dépôt des budgets 2021 a été envoyé aux fabriques et aux communes fin mai. Vous le trouvez sur le site du diocèse.

Le dépôt des budgets 2021 a commencé le **15 juin**. Si vous n'avez pas reçu le timing, veuillez envoyer un mail au secrétariat: fabriques@evechedeliege.be. Attention: nos bu-

reaux seront fermés entre le 15 et le 24 juillet, merci de votre compréhension.

Justificatifs à joindre aux budgets

Dans l'envoi qui vous est adressé pour le timing, il vous est rappelé les documents à joindre conformément aux directives de la Région wallonne. Des modèles-type vous sont proposés.

Il s'agit de:

- un état détaillé de la situation patrimoniale,
- le tableau des voies et moyens pour le financement des dépenses extraordinaires,
- un explicatif sommaire des prévisions budgétaires,
- un tableau prévisionnel de l'évolution des charges salariales le cas échéant.

Les commentaires dans la rubrique « observations du trésorier » sont toujours très utiles pour permettre à la tutelle de bien appréhender les prévisions budgétaires.

Principes budgétaires essentiels

Universalité: le budget doit reprendre toutes les recettes et toutes les dépenses afférentes à l'exercice.

Spécialité: l'intitulé des articles doit être respecté, l'utilisation de forfait est interdite.

Équilibre interne: Une recette extraordinaire, à l'exception du reliquat du compte, ne peut financer des dépenses ordinaires. Un supplément de recettes ordinaires peut servir à financer des dépenses extraordinaires. Ce principe devra être contrôlé au stade du compte pour s'assurer que des recettes extraordinaires (provenant de ventes de biens ou remboursement de capitaux) ne servent pas au financement des dépenses ordinaires de fonctionnement.

Rappel de quelques tarifs et inscriptions budgétaires

R16: droits dans les services funèbres / mariages (part de la fabrique - casuel): 60 €

III. Traitement des employés d'église

Suite au dépassement de l'index, les traitements des employés d'église sont augmentés de 2% à partir du mois d'avril (et non du mois de mai

D6b: abonnement à Église de Liège: 45 € par abonnement (minimum un abonnement, maximum trois) depuis le 01/01/2020

D11b: gestion du patrimoine: 35 €

D21: enfants de chœur: 54,5 € (sans poste de vicaire) ou 72 € (avec poste de vicaire)

D40: visite décanale: 30 € (versé via la caisse de l'UP à l'attention du Doyen)

D43: acquit des anniversaires, services religieux fondés: un grand nombre de fabriques ont reçu le nouveau décret de messes fondées, veillez à appliquer le nouveau montant.

D46: dans les frais de correspondances, port de lettres, prévoir 5 € pour la gestion de l'adresse mail générique (rappel de la lettre envoyée le 3/05/2019).

D50: SABAM-REPROBEL: 60 € (tarif valable pour 2021 et 2022)

comme annoncé précédemment). Vous trouverez en page 18 la nouvelle grille des salaires.

Isabelle Leclercq

Salaires mensuels des sacristains et organistes (40 h / semaine)

à partir du 1^{er} avril 2020

Base: 199,99 %

Nombre d'heures / semaine	Base 100 % Euros	Révisions quinquennales				
		0 an Euros	Après 5 ans Euros	Après 10 ans Euros	Après 15 ans Euros	Après 20 ans Euros

Salaires mensuels à appliquer en fonction des quinquennales

SACRISTAIN

1 heure / semaine	20,64	41,28	45,41	49,95	54,95	60,44
-------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

ORGANISTE non diplômé

1 heure / semaine	22,04	44,07	48,48	53,33	58,66	64,52
-------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

ORGANISTE diplômé

1 heure / semaine	22,74	45,47	50,02	55,02	60,52	66,57
-------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

ORGANISTE lauréat ou premier prix d'orgue des conservatoires

1 heure / semaine	24,13	48,26	53,09	58,39	64,24	70,65
-------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Méthode préconisée pour le calcul du traitement annuel des employés

Ex: Sacristain sans ancienneté prestant 14h par semaine

→ 41,28 € x 12 mois x 14 h par semaine = 6935,04 €

Ex: Organiste diplômé prestant 8h par semaine et ayant 11 années d'ancienneté donc 2 quinquennales

→ 55,02 € x 12 mois x 8 h par semaine = 5281,92 €

Ouvriers: Nettoyeur(euse) - salaire horaire minimum garanti

depuis le 1^{er} mars 2020

	9,3792 (1)
	9,6280 (2)
	9,7386 (3)

(1) Salaire minimum garanti

(2) Salaire minimum garanti aux travailleurs de 21 ans et demi et qui comptent une ancienneté d'au moins 6 mois au service de la fabrique.

(3) Salaire minimum garanti aux travailleurs de 22 ans et qui comptent une ancienneté d'au moins 12 mois au service de la fabrique.

Monsieur l'abbé **Guy Balaes** est nommé chanoine du Chapitre cathédral et adjoint du nouveau délégué épiscopal au Vicariat Évangile & Vie pour un mandat de trois ans renouvelable (1^{er} juillet 2020 – 30 juin 2023).

Monsieur l'abbé **Alphonse Borrás** cesse sa fonction de vicaire général. Il recevra bientôt une nouvelle affectation en plus de ses engagements académiques déjà programmés en 2020-2021.

Monsieur l'abbé **Baudouin Charpentier**, vicaire épiscopal du Vicariat Évangile & Vie, est déchargé de cette fonction et devient responsable du Vicariat Chemins de foi et Formations chrétiennes, et est nommé président du Séminaire épiscopal.

Monsieur le chanoine **Éric de Beukelear**, vicaire épiscopal au temporel, est nommé vicaire général du diocèse.

Monsieur **Jean-Philippe de Limbourg**, adjoint au Vicaire épiscopal du Vicariat Évangile & Vie (1^{er} juillet 2019 – 30 juin 2022), cesse cette fonction et est nommé délégué épiscopal en charge de ce même vicariat pour un mandat de trois ans renouvelable (1^{er} juillet 2020 – 30 juin 2023).

Monsieur l'abbé **Alain Dubois**, curé de l'Unité pastorale de Baelen – Welkenraedt, cesse cette fonction et devient vicaire au service de la pastorale francophone dans l'Unité pastorale d'Eupen-Kettenis.

Le Père **Luc Herpoel** sdb est nommé administrateur de la paroisse de Saint-François de Sales à Liège, à la date du 1^{er} août 2020, en remplacement du Père Christian Tshala Wika sdb affecté par son Provincial en Guadeloupe.

Madame **Fina Keifens**, déléguée épiscopale pour Ostbelgien, est déchargée de cette fonction; elle reste membre de l'équipe diocésaine du Chantier Paroisses.

Monsieur l'abbé **Xavier Lambrecht**, aumônier régional en charge de la formation à l'Aumônerie catholique francophone des prisons, est déchargé de cette fonction et est nommé adjoint de la Déléguée épiscopale au Vicariat de la Santé (pastorale hospitalière générale et en milieux psychiatriques).

Madame **Céline Mathieu**, travailleuse sociale, est nommée par Mgr l'Évêque au service de l'évêché.

Madame **Dominique Olivier**, actuellement chargée de mission, est nommée déléguée épiscopale à la tête du nouveau Vicariat Accompagnement des acteurs pastoraux.

Monsieur l'abbé **Emil Piront**, vicaire épiscopal en charge du Vicariat à la formation, est déchargé de cette fonction et est nommé vicaire épiscopal pour l'Ostbelgien (*Vikariat für Ostbelgien*).

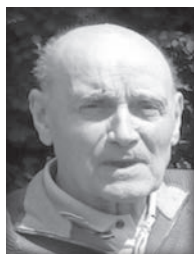
Monsieur l'abbé **Thomas Sabbadini**, vicaire dans l'Unité pastorale « Notre-Dame du Magnificat – Verviers-Sud », est en outre nommé aumônier diocésain du Mouvement eucharistique des jeunes (MEJ).

Monsieur l'abbé **Joseph Schmetz**, vicaire dans l'Unité pastorale « Chênée-Angleur-Vennes » à Liège, cesse cette fonction et est nommé curé de l'Unité pastorale de Baelen-Welkenraedt.

Le Père **Pierre Vandormael** osc est prolongé dans sa mission d'administrateur de l'Unité pastorale de Notre-Dame des Champs à Hannut-Lincent jusqu'au 31 août; il reste curé de l'Unité pastorale Sainte-Marie en Mehaigne à Braives-Wasseige.

Notices de décès

Abbé Gaston Schoonbroodt



L'abbé Gaston Schoonbroodt est décédé le 22 avril 2020 à Herve. Il était né à Clermont sur Berwinne le 19 août 1930. Il a été ordonné prêtre le 19 décembre 1953. Il a été nommé alors vicaire à Lize-Notre-Dame. Puis en 1963, à Ruy. Son implantation dans la banlieue liégeoise et ses contacts avec le monde ouvrier l'ont convaincu de devenir prêtre ouvrier. C'est ainsi qu'il a acquis en 1966 le statut de Missionnaire de la Vierge des Pauvres et s'est installé à Jemeppe.

Il a travaillé notamment à la STIL (l'ancien nom du TeC): il a été wattman et percepneur, puis a conduit des autobus. Puis il a travaillé à Cockerill-Sambre. Il avait assuré la messe des funérailles de Julie et Mélissa en août 1996. Il n'avait d'ailleurs pas hésité à lancer une tirade restée dans les mémoires de nombreux Liégeois: « Et toutes les prières où sont-elles allées? (...) Le bon Dieu est-il sourd? Non, ce n'est pas blasphème de s'exprimer ainsi... » Gaston Schonbroodt avait également assuré les funérailles de Nathalie et Stacy, deux fillettes assassinées par Abdallah Aid Out ainsi que celles de la petite Élisabeth Brichet.

Pensionné, il a d'abord vécu à Jemeppe et à Seraing, avant d'intégrer une maison de repos à Herve.

(d'après LLB du 22 avril 2020 et les informations du diocèse)

Abbé Philippe Lejeune



L'abbé Philippe Lejeune, né à Verviers le 12 mars 1963, ordonné prêtre à Liège le 19 juin 1988, est décédé le 29 avril 2020. Plusieurs années après son sé-

minaire, il obtint un baccalauréat en psychologie et un master en sciences de l'éducation à l'UCL. Il a été nommé vicaire à Herstal, puis à Rocourt Saint-Joseph en 1991. Il a été nommé desservant à Pepinster en 1998, puis à Sprimont en 2003. En même temps, il a travaillé comme délégué

catholique auprès des jeunes placés en IPPJ (Institutions publiques de protection de la jeunesse). En outre il a enseigné au collège Saint-Lambert d'Herstal. En 2009, il s'installe dans le diocèse de Namur et est nommé dans le doyenné de Vielsalm puis, en 2012, curé à Attert. Il s'est alors spécialisé dans l'écoute et la thérapie de personnes en difficulté psychologique. Revenu au diocèse de Liège en 2018, il a été nommé desservant de Sprimont, dans l'Unité pastorale Ekklesia d'Aywaille-Sprimont. Il a aussi fait partie de l'équipe vicariale du vicariat de la santé du diocèse de Liège.

Sœur Marie-Luc Snoekx



Sœur Marie-Luc (Josphina Snoekx), née le 28 septembre 1947 à Genk, était l'aînée d'une fratrie de 5 enfants. Jeune fille, elle commença à travailler à la

Maison Saint-Antoine à Peer où la Congrégation des Sœurs de Saint-Augustin de Bavière officiait; c'est donc là qu'elle apprit à mieux connaître la Congrégation dont faisait partie, par ailleurs, une tante paternelle, Sœur

Marie-Rosa. Entrée le 8 décembre 1968 au noviciat de la Congrégation, elle prononça ses vœux perpétuels le 19 mars 1975.

Elle consacra toute sa vie aux soins et à l'accompagnement des personnes âgées, d'abord en qualité d'aide-soignante, ensuite comme responsable de service, à la Maison Saint-Joseph à Liège. Elle est décédée ce 28 avril 2020 à l'hôpital de la Citadelle, emportée, comme tant d'autres, par la pandémie.

15 août (Assomption): Collecte pour Caritas Secours

Chaque année, à la fête de l'Assomption, la collecte est faite au profit de Caritas Secours. Dans notre diocèse, Caritas Secours soutient 62 associations actives dans l'aide sociale. Leur but est de venir en aide à toute personne touchée par la pauvreté. Cela peut prendre différentes formes: aide d'urgence; accueil avec écoute; accompagnement pour la réinsertion sociale; écoles de devoirs; camps de vacances; animations pour les enfants et les jeunes; accompagnement d'immigrés primo-arrivants; cours d'alphabétisation; maisons d'accueil et d'hébergement; accompagnement des sans-abris.

Plus que jamais, en cette période marquée par la pandémie, la lutte contre la précarité a besoin d'une réelle solidarité de tous et d'une entraide effective. Merci d'avance pour votre générosité!

La collecte peut aussi être faite un weekend proche de l'Assomption. Un don peut en outre être effectué sur le compte de Caritas Secours Liège au n° BE04 2400 8007 6231 avec la communication: 15/08/20.

Infos:

Abbé Baudouin Charpentier et Régine Kerzmann – GSM 0486/26.23.21, site www.caritassecoursliege.be.

15. August (Mariä Himmelfahrt): Karitative Diözesendienste

Wie jedes Jahr zu Mariä Himmelfahrt findet die Kollekte zugunsten von Caritas Secours statt. Caritas Secours unterstützt in unserem Bistum 62 Vereinigungen, die in der Sozialhilfe aktiv sind mit dem Ziel, jeder Person zu Hilfe zu kommen, die sich in einer Notlage befindet: Hilfestellung dank einer Soforthilfe; Anlaufstellen, wo aktives Zuhören und Begleitung im Rahmen der sozialen Wiedereingliederung angeboten werden; Hausaufgabenschule, Ferienlager, Kinder und Jugendanimation; Begleitung von Neuzuwanderern, Alphabetisierungskurse; Begleitung von Obdachlosen, und vieles mehr...

Mehr denn je, in dieser von der Pandemie gezeichneten Zeit, erfordert der Kampf gegen prekäre Lebensumstände eine echte und wirksame Solidarität aller. Vielen Dank für Ihre Großzügigkeit!

Die Kollekte kann auch an einem Wochenende vor oder nach Mariä Himmelfahrt stattfinden. Sie können ebenfalls direkt auf das Konto von Caritas Secours Lüttich überweisen, BE04 2400 8007 6231, mit der Mitteilung: 15/08/20.

Auskünfte:

*0486/26.23.21 (Régine Kerzmann)
und auf www.caritassecoursliege.be.*



Mot de l'Évêque

- Wort des Bischofs 2

De la crise du coronavirus
aux pistes d'avenir du diocèse 2

Von der Coronakrise
zu den Zukunftsperspektiven
des Bistums 4

Agenda de l'Évêque 6

Vicariats et services 7

La Curie diocésaine 7

Die neue Diözesankurie 14

Fabriques d'église 15

I. Le temps des vacances 15

II. Réunion ordinaire de juillet -
Budgets 2021 16

III. Traitement des employés
d'église 17

Nominations 19

Notices de décès 20

Collectes prescrites - Vorgeschriebene Kollekten 22

VOS COMMUNIQUÉS ET VOS ILLUSTRATIONS

Les textes et leurs illustrations doivent rentrer au plus tard le **27 juillet 2020** pour le numéro de septembre-octobre 2020 au Service de Presse et de Communication du diocèse de Liège (communication@evechedeliege.be).

ÉGLISE DE LIÈGE: 98^e année

RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITEUR RESP.:
Ralph SCHMEDER

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION: Marc DAHM

COMITÉ DE RÉDACTION:

Thierry DE GYNS, Jean-Philippe de LIMBOURG,
Fina KEIFENS, Martine LEWIS-LETESSON,
Emil PIRONT, Dominique SERVAIS

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO:

Alphonse BORRAS, Mgr Jean-Pierre DELVILLE,
Isabelle LECLERCQ, Carmelina VOLPE

RÉDACTION - ADMINISTRATION:

Service de Presse et de Communication
Rue des Prémontrés 40 - 4000 Liège
Tél.: 04/223.15.26

Secrétariat: communication@evechedeliege.be
Direction: ralph.schmeder@rcf.be

MISE EN PAGE

Ludovic Franck

IMPRESSION

Imprimerie Raymond Vervinck&fils
Rue de la Câblerie 9 (Coronmeuse), 4000 LIÈGE
Tél.: 04/343.33.86 - www.vervinck.com

ABONNEMENTS:

« DIMANCHE - EGLISE DE LIEGE » 46 n°/an et
« EGLISE DE LIEGE - BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an

- Abonnement simple papier: 45 €
- Abonnement soutien papier: 79 €

Par virement sur le compte
BE09 7320 2154 4357

au nom de Cathobel asbl:

Chaussée de Bruxelles 67/2, 1300 Wavre

Contact: abonnement@cathobel.be

Tél.: 010/23.59.00 - Fax: 010/23.59.08

Possibilité pour les germanophones:

ABONNEMENT « EGLISE DE LIEGE -
BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an

- Abonnement individuel: 30 €
- Abonnement de soutien: 50 €
- Abonnement pour l'étranger: 40 €

Par virement sur le compte

BE93 3631 4768 5267 (BIC: BBRUBEBB)

au nom de l'Évêché de Liège asbl

Contact: Secrétariat Économat

Tél.: 04/230.31.62

Durant le confinement,
de nombreuses célébrations
diffusées...



... merci à tous ceux
qui les ont organisées
et/ou célébrées!